



HAL
open science

De Mutinus Titinus à Priape ou les métamorphoses antiques et modernes d'un dieu oublié

Marie-Karine Lhommé

► **To cite this version:**

Marie-Karine Lhommé. De Mutinus Titinus à Priape ou les métamorphoses antiques et modernes d'un dieu oublié . Onomastique et intertextualité dans la littérature latine, Daniel Vallat; Frédéric Biville, Mar 2005, Lyon, France. pp.195-220. hal-01474522

HAL Id: hal-01474522

<https://hal.science/hal-01474522>

Submitted on 22 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De Mutinus Titinus à Priape ou les métamorphoses antiques et modernes d'un dieu oublié

Marie-Karine Lhommé

Citer ce document / Cite this document :

Lhommé Marie-Karine. De Mutinus Titinus à Priape ou les métamorphoses antiques et modernes d'un dieu oublié. In: Onomastique et intertextualité dans la littérature latine. Actes de la journée d'étude tenue à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, le 14 mars 2005. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2009. pp. 195-220. (Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen ancien. Série philologique, 41);

http://www.persee.fr/doc/mom_0184-1785_2009_act_41_1_2604

Document généré le 08/05/2016

Abstract

Mutinus Titinus is the name, already obscure for the ancients, of a god whose function during weddings is reported by Varro (*Ant. diu.* XIV), and whose sanctuary – that had just vanished – is located by Verrius Flaccus. The textual tradition implies the fact that only Tertullian, Lactance, Arnobe and Augustine testify to Varro's note but use the nuptial service to denounce the immorality of the Roman pagan cults. Verrius Flaccus'note, summarized by Festus (p. 142, 20 L) and Paulus Diaconus (p. 143, 10 L), cannot be read any more on the Farnesianus, and gave rise to speculations for Festus'editors and specialists of Roman religion, who have misused the text to create between Festus' and Varro's texts a kind of forced intertextuality. The linguistic study of both names of the god confirms the notes of the Republican antiquarians, but they had maybe themselves used etymological speculations on the names of the half-forgotten god to try and guess his function and antiquity.

Résumé

Mutinus Titinus est le nom, déjà obscur chez les anciens, d'un dieu dont la fonction lors des mariages était rapportée par Varron (*Ant. diu.* XIV), et l'emplacement du sanctuaire récemment disparu par Verrius Flaccus. La tradition textuelle fait que la notice de Varron n'est plus connue que par Tertullien, Lactance, Arnobe et Augustin, qui utilisent le rite nuptial pour dénoncer l'immoralité des cultes païens romains. Celle de Verrius Flaccus, résumée par Festus (p. 142, 20 L) et Paul Diacre (p. 143, 10 L), illisible sur le Farnesianus, a donné lieu aux spéculations des éditeurs de Festus et des spécialistes de religion romaine qui ont créé entre ce texte et celui de Varron une sorte d'intertextualité forcée. L'étude linguistique des deux noms du dieu confirme les notices des antiquaires républicains, mais eux-mêmes avaient peut-être déjà procédé par spéculations étymologiques sur ces noms du dieu presque oublié pour lui attribuer sa fonction et son antiquité.

DE MUTINUS TITINUS À PRIAPE OU LES MÉTAMORPHOSES ANTIQUES ET MODERNES D'UN DIEU OUBLIÉ

Marie-Karine LHOMMÉ
Université Lumière-Lyon 2

RÉSUMÉ

Mutinus Titinus est le nom, déjà obscur chez les anciens, d'un dieu dont la fonction lors des mariages était rapportée par Varron (*Ant. diu.* XIV), et l'emplacement du sanctuaire récemment disparu par Verrius Flaccus. La tradition textuelle fait que la notice de Varron n'est plus connue que par Tertullien, Lactance, Arnobe et Augustin, qui utilisent le rite nuptial pour dénoncer l'immoralité des cultes païens romains. Celle de Verrius Flaccus, résumée par Festus (p. 142, 20 L) et Paul Diacre (p. 143, 10 L), illisible sur le Farnesianus, a donné lieu aux spéculations des éditeurs de Festus et des spécialistes de religion romaine qui ont créé entre ce texte et celui de Varron une sorte d'intertextualité forcée. L'étude linguistique des deux noms du dieu confirme les notices des antiquaires républicains, mais eux-mêmes avaient peut-être déjà procédé par spéculations étymologiques sur ces noms du dieu presque oublié pour lui attribuer sa fonction et son antiquité.

ABSTRACT

Mutinus Titinus is the name, already obscure for the ancients, of a god whose function during weddings is reported by Varro (Ant. diu. XIV), and whose sanctuary – that had just vanished – is located by Verrius Flaccus. The textual tradition implies the fact that only Tertullian, Lactance, Arnobe and Augustine testify to Varro's note but use the nuptial service to denounce the immorality of the Roman pagan cults. Verrius Flaccus'note, summarized by Festus (p. 142, 20 L) and Paulus Diaconus (p. 143, 10 L), cannot be read any more on the Farnesianus, and gave rise to speculations for Festus'editors and specialists of Roman religion, who have misused the text to create between Festus' and Varro's texts a kind of forced intertextuality. The linguistic study of both names of the god confirms the notes of the Republican antiquarians, but they had maybe themselves used etymological speculations on the names of the half-forgotten god to try and guess his function and antiquity.

Seuls deux antiquaires de la fin de la République, Varron au livre XIV de ses *Antiquités divines*, puis Verrius Flaccus dans son *De uerborum significatione*, ont exhumé un nom peu connu, celui du dieu très ancien et presque oublié qu'était à leur époque Mutinus Titinus. La liste des *di nuptiales* que dresse Varron dans ce livre XIV n'est pas une liste de dieux familiers et très honorés, pas plus que ne l'était le sanctuaire dont Verrius Flaccus semble déplorer la destruction à l'époque d'Auguste. Malheureusement, ni le texte de Varron ni celui de Verrius Flaccus ne nous sont parvenus directement. La notice de Verrius Flaccus ne survit plus que par le résumé de Festus, et le résumé de Festus ne nous est conservé que par un unique manuscrit mutilé, le *Farnesianus*, qui présente des lacunes pour ce passage. Il ne nous reste, pour compléter, qu'un nouveau résumé de Paul Diacre qui semble particulièrement abrégé l'original¹. Quant à la description de Varron, elle n'est connue que par quatre auteurs chrétiens, qui ont surtout retenu de cette liste Mutinus Titinus à cause du caractère obscène et donc infamant de la coutume païenne liée à ce dieu. C'est donc grâce à des résumés lacunaires, déformés ou déformants, que nous est parvenu le peu que l'on sait de ce dieu². Il faut cependant garder à l'esprit que, si ce dieu est mentionné par Varron et par Verrius Flaccus, c'est parce qu'il pose problème et qu'il est mal connu des Romains de la fin de la République³, à tel point que son sanctuaire sur la Vélie peut être détruit sans entraîner de trop grandes protestations. Les chrétiens dénoncent certaines pratiques liées à ce dieu, mais rien ne dit qu'elles étaient courantes du temps de Varron, ni de leur temps à eux. Quant au témoignage de Festus, il fait l'objet de reconstructions modernes plus qu'hypothétiques liées aux intentions des auteurs de ces conjectures. C'est alors l'examen précis des deux noms du dieu qui pourrait expliquer à la fois les reconstitutions modernes mais aussi celles des anciens.

Mutinus Titinus selon les Chrétiens

Mutinus Titinus faisait partie d'une liste de dieux dans les *Antiquités divines* de Varron⁴, au livre XIV. Cette liste était, d'après Servius citant ou paraphrasant Varron,

-
1. Pour un rapide survol de l'histoire du texte de Verrius Flaccus, voir Lhommé 2001, p. 39-62.
 2. La bibliographie actuelle sur Mutinus Titinus compte essentiellement deux articles qui lui sont entièrement consacrés, repris dans les synthèses récentes (comme dans Philips 2000, notice du *Neue Pauly*). Ces articles, dont nous voudrions nuancer les conclusions, sont ceux d'Herter 1927 et de Palmer 1974. H. Herter, dans son *de Priapo*, évoque à nouveau les rapports de Mutinus et de Priape (Herter 1932, p. 27).
 3. Voir les conclusions de Lhommé 2003. Le survol de l'ensemble des notices qui portent sur la religion romaine fait apparaître que le lexique de Verrius Flaccus n'est pas exhaustif, mais se concentre sur les résultats de débats entre érudits tardo-républicains et donc sur des sujets difficiles parce que techniques ou archaïques.
 4. Pour l'édition des fragments des *Antiquités* de Varron, voir Cardauns 1976. Mutinus Titinus apparaît au fragment 151, p. 77-78. Le commentaire se trouve p. 211.

celle des dieux que l'on trouve dans « les *indigitamenta*, c'est-à-dire dans les livres pontificaux qui contiennent à la fois les noms des dieux et la raison de leurs noms ⁵ ». Elle est organisée selon différents critères par l'érudit, critères que rappelle saint Augustin pour l'extrait qui nous intéresse. Varron commence tout à fait logiquement par s'intéresser aux dieux qui concernent l'homme même. Cette liste part alors de la conception de l'homme et de Janus, pour aller jusqu'à sa mort et à la déesse Nénia, et va recenser les dieux correspondant aux différentes étapes de la vie humaine ⁶. Elle se retrouve plus ou moins complète chez les quatre auteurs chrétiens qui mentionnent encore Mutinus, Tertullien, Lactance, Arnobe et Augustin. À chaque dieu, chez Varron, était associée une fonction, ou un rite, qui expliquaient son nom, et c'est cette spécialité de Mutinus qui a attiré l'attention des chrétiens qui ont intégré le dieu obscène à leurs démonstrations du caractère ridicule des dieux païens, c'est-à-dire dans des ouvrages à tonalité polémique. Après une rapide présentation des passages, un bilan permettra de comparer les données fournies par la tradition indirecte de Varron.

Tertullien : Aux nations 2, 11 et Apologétique 25, 3

Tertullien ⁷ le premier, dans deux ouvrages de la même époque (197), le *Discours aux nations* et l'*Apologétique*, répond aux attaques des païens contre la religion chrétienne, en présentant une défense de cette religion nouvelle, de ses mœurs et de ses doctrines, opposées à la conduite et aux croyances des non-chrétiens.

Dans le traité *Aux nations* 2, 11 sont auparavant mentionnés, dans un passage très mutilé, Conseuius, Fluuiunia, Vitumnus et Sentinus, Diespiter, Candelifera, Prosa Carmentis, Farinus, Albana et Runcinia, Potina et Edula, Statina, Adeona, Abeona, Domiduca, Volumnum, Voletam, Pauventinam, Venliam, Volupiam, Praestitiam, Peragenor, Consus, Iu-uenta, Fortuna Barbata ⁸, dieux de la conception, de la croissance du fœtus et de l'accouchement d'une part (de Conseuius à Prosa Carmentis), de la croissance des enfants de l'autre (de Farinus à Fortuna Barbata). Si l'on compare ce début de liste à celle reconstituée par Cardauns d'après, principalement, Tertullien et Augustin, on peut déjà constater que tous les dieux ne sont pas repris, et en particulier,

5. Dans Cardauns 1976, au § 87 : <sc. nomina numinum> in indigitamentis inueniuntur, id est in libris pontificalibus, qui et nomina deorum et rationes ipsorum nominum continent. Ce passage se trouve dans le commentaire aux *Géorgiques* de Servius (*Ad Georg.* 1, 21), et il est paraphrasé dans la version étendue du commentaire à l'*Énéide* (Serv. auct. *Ad Aen.* 2, 141), chez saint Augustin (*Civ.* 4, 8) et Censorinus (3, 4). Cette liste des *indigitamenta* est recensée dans le dictionnaire de Roscher (Roscher 1890, s. v. *indigitamenta*). Mutinus est mentionné col. 204 à 207. Voir aussi Wissowa 1971, p. 263 sq.

6. Dans l'édition de Cardauns, § 88, d'après Aug. *Civ.* 6, 9. Varron s'intéresse ensuite aux dieux qui concernent les hommes moins directement, dieux de la nourriture, des vêtements, et autres objets nécessaires à la vie humaine.

7. Pour une notice rapide sur Tertullien, voir par exemple Siniscalco 1990b. Voir aussi Schneider 1968, p. 37 pour le rôle de Varron, et en particulier la note 4 : « Tertullien ne demande à sa source qu'un schéma et des matériaux pour ses sarcasmes ».

8. *Quinti Septimi Florentis Tertulliani opera, pars I*, Turnhout, CCLSL 1, 1954.

quelques noms assez connus, comme Janus, Liber, Lucina (Juno ou Diane), Fortuna, Minerve ou Mercure.

Suivent alors les dieux nuptiaux :

Tertullien, *Ad nat.* 2, 11 :

si de nuptialibus disseram, Afferanda est ab afferendis dotibus ordinata; <sunt, pro pu>dor! et Mutunus et Tutunus et de<a> Pertunda et Subigus et Pre<ma> mater.

« si je dois parler des dieux du mariage, Afferanda vient de l'apport (*afferre*) des dots. Il y a, ô pudeur ! à la fois Mutunus, Tutunus, la déesse Pertunda, Subigus, et Prema mater. »

Mise à part Afferanda, les autres dieux sont ceux de la nuit de noces. D'après la liste de Cardauns, Tertullien passe directement de la dot à la défloration de la jeune épousée, sans mentionner les dieux qui la conduisent à la maison de son mari et dénouent sa ceinture.

Dans l'*Apologétique* 25, 3, Tertullien répond aux Romains qui disaient qu'il fallait adorer les dieux parce qu'ils leur avaient donné l'empire. Dans cette réfutation, il évoque plus longuement les dieux étrangers (*peregrini*), juste après avoir donné quelques exemples de dieux nationaux ⁹ :

Tertullien, *Apol.* 25, 3 :

Scilicet ista merces Romano nomini a deis praerogatiua expensa est! Sterculus et Mutunus et Larentina prouexit imperium!

mutunus] F, muthunus S P, mutianus M, alii aliter

« Apparemment, cette récompense a été accordée au nom romain par les dieux ! Sterculus, Mutunus, Larentina ont étendu l'empire ! »

Parmi les dieux typiquement romains, Tertullien n'en choisit que trois, parmi les plus méprisables : Sterculus, dieu des engrais, ou plutôt, du fumier, Mutunus, et Larentina, une courtisane déjà mentionnée en 13, 9. Le nom de Mutunus apparaît cette fois détaché de tout contexte nuptial. Le texte est corrompu pour la forme exacte du nom du dieu, mais la citation du traité *Aux nations* ne semble pas laisser de doute. Sterculus revient peu après, en 25, 10, lorsque Tertullien se demande de qui les dieux, qui accordent aujourd'hui l'empire aux Romains, tenaient leur propre pouvoir. Il interroge :

Tertullien, *Apol.* 25, 10 :

Quem coluerat Saturnus et Iuppiter? aliquem, opinor, Sterculum. Sed postea apud Romam cum indigitamentis suis.

« Qui Saturne et Jupiter avaient-ils honoré ? Quelque Sterculus, je pense. Mais il apparaît après eux à Rome avec son "formulaire d'invocations". »

9. CCSL 1 et Waltzing 1911 et 1984 (édition et commentaire).

Il est explicitement dit que Sterculus figurait dans les *indigitamenta*. Des trois dieux méprisables, c'est Sterculus qui ferme la marche. Larentina était citée deux fois. Seul Mutinus ne l'est qu'une fois.

Lactance : Institutions divines 1, 20, 36

Lactance¹⁰ écrivit lui aussi une œuvre apologétique, composée entre 306 et 313, après des flambées de persécution, et refondue ultérieurement. L'œuvre compte sept livres, dont les trois premiers dénoncent les erreurs de la fausse religion et de la fausse philosophie (*De falsa religione, De origine erroris, De falsa sapientia philosophorum*), et les suivants font l'apologie de la vraie religion. Au livre 1, Lactance attaque donc les divinités gréco-romaines, grâce à Ennius et à l'évhémérisme, et montre l'erreur des interprétations allégoriques que font les stoïciens, les poètes et les artistes de ces dieux. Suit (au chapitre 20) une longue liste de divinités secondaires proprement romaines (*uenio nunc ad proprias Romanorum religiones*), reprises à Varron, liste qui permet de mettre en valeur le caractère ridicule ou honteux de ces petits dieux multipliés à l'infini :

Lactance, *Inst.* 1, 20, 36 :

Colitur et Caca, quae Herculi fecit indicium de furto boum, diuinitatem consecuta quia prodidit fratrem, et Cunina, quae infantes tuetur in cunis ac fascinum submouet, et Sterculus qui stercorandi agri rationem primus induxit, et Tutinus, in cuius sinu pudendo nubentes praesident, ut illarum pudicitiam prior deus delibasse uideatur, et mille alia portenta, ut iam uaniores qui haec colenda susceperint quam Aegyptios esse dicamus, qui monstruosa et ridicula quaedam simulacra uenerantur.

« On honore aussi Caca, qui fit à Hercule des révélations sur le vol de ses bœufs, et obtint la divinité parce qu'elle trahit son frère, et Cunina, qui veille sur les enfants dans leur berceau et éloigne d'eux le mauvais sort, et Sterculus qui le premier appliqua la méthode du fumage des champs, et Tutinus, sur le creux¹¹ honteux duquel s'assoient les jeunes mariées, pour que le dieu semble avoir, le premier, goûté à leur pudeur, et mille autres monstruosité qui font que nous pouvons désormais dire que ceux qui ont entrepris de les honorer sont plus ineptes que les Égyptiens, qui vénèrent certaines statues monstrueuses et ridicules. »

Comme chez Tertullien, dont il s'inspire, Lactance fait se côtoyer Sterculus (dans le texte cohabitent les formes *Sterculus* et *Stercutus*) et Tutinus, auxquels il ajoute la traîtresse Caca et la déesse des berceaux Cunina.

10. Pour une notice rapide sur Lactance, voir par exemple Loi 1990 et l'introduction de Monat 1986 (SC). Voir aussi J.-C. Fredouille, « Lactance historien des religions », in J. Fontaine et M. Perrin (éds), *Lactance et son temps, Recherches actuelles*, Actes du IV^e colloque d'études historiques et patristiques, Chantilly, 21-23 septembre 1976, Paris, 1978, p. 237-252.

11. Adams 1982, p. 91, traduirait par *lap* ou *bosom* et indique que Lactance évite là d'employer le terme anatomique exact.

Arnobe : Contre les nations 4, 7 et 11

Quelques décennies plus tard, Arnobe de Sicca¹², qui puise sa matière chez Tertullien et dans les sources de celui-ci¹³, compose, au tout début du IV^e siècle, les sept livres *Contre les nations*. Après la réfutation d'accusations portées contre le christianisme, il passe à l'attaque de la religion gréco-romaine, des livres 3 à 7. Mutunus apparaît à plusieurs reprises dans le livre 4, qui traite des images incertaines et honteuses des divinités païennes¹⁴. Dans le premier cas, il est glissé au milieu d'une liste commentée qui comprend Lateranus, Venus, Perfica, Pertunda, Tutunus, Puta, Peta, Patellana, Patella, Nodutis, Noduterensis, Upibilia, Orbona, Nenia, Ossipago, Mellonia. À cinq dieux qui président au plaisir (Venus, Perfica, Prema, Pertunda, Tutunus) succèdent des dieux de l'agriculture (Puta, Peta, Patellana, Patella, Nodutis, Noduterensis), et, après Upibilia, qui libère des égarements sur les chemins, des dieux de la mort (Orbona, Nenia, Ossipagus), et enfin, la déesse du miel, Mellonia :

Arnobe, *Adu. nat.* 4, 7 :

etiamne Pertunda, quae in cubiculis praesto est uirginalem scrobem effodientibus maritis ? etiamne Tutunus, cuius inmanibus pudendis horrentique fascino uestras inequitare matronas et auspicabile ducitis et optatis ?

Tutunus] Mutunus *Sab*¹⁵

« Et n'y a-t-il pas encore Pertunda, qui, dans la chambre nuptiale, est à la disposition des maris qui s'introduisent dans la cavité virgine¹⁶ ? Et n'y a-t-il pas aussi Tutunus, dont vous faites chevaucher les monstrueuses parties honteuses et le phallus dressé par vos matrones, acte que vous considérez et espérez être un présage¹⁷ ? »

Cette liste est partiellement reprise (Lateranus, Pertunda, Perfica, Noduterensis, Mutunus, Tutunus, auxquels s'ajoute Limentinus, cité auparavant) un peu plus loin, en une sorte de bilan, en 4, 11 :

Arnobe, *Adu. nat.* 4, 11 :

quid dicitis, o patres, nouarum religionum, quid potestatum ? hoscine a nobis deos uiolari et neglecti sacrilego clamitatis queritamine contemptu, Lateranum genium focorum, Limentinum praesidem liminum, Pertundam Perficam Noduterensem ? et quia non supplices

12. Pour une notice rapide sur Arnobe, voir Siniscalco 1990a. Voir aussi Le Bonniec 1974 et plus particulièrement 1982 (édition aux Belles Lettres), p. 48-49 pour l'influence de Varron.

13. Voir par exemple l'introduction et les commentaires dans McCracken 1949. M. Terentius Varron, le plus cité des auteurs latins, est nommé quinze fois, p. 35.

14. Éditions d'A. Reifferscheid, Vienne, 1875 et de C. Marchesi, Turin, 1953².

15. Sabaeus est l'auteur de l'*editio princeps*, Rome, 1543.

16. Adams 1982, p. 85-86, sur les métaphores des fossés, puits et autres cavités.

17. La traduction anglaise de G.E. McCracken 1949 était largement édulcorée : « And is there not Pertunda who stands by husbands in the act of defloration? Is there not also Tutunus? ». Une note (n. 41), p. 547, donne le texte latin et les références de Tertullien et de Lactance.

Mutuno procumbimus atque Tutuno, ad interitum res lapsas atque ipsum dicitis mundum leges suas et constituta mutasse?

Lateranum] Larem Sab/ genium] genium P/ Pertundam] Sab pertus. quedam P/ Perficam] Sab, r: perfica P/ Noduterensem] Nodutim, Terensem Salm/ Mutuno] Gel: hoc est uno P, hoc est humi Sab/ Tutuno] Tutuno Sab: est un uno P¹⁸.

« Que dites-vous, ô pères, des nouvelles religions, des nouveaux pouvoirs ? Est-ce que ce sont bien ces dieux dont vous clamez que nous les outrageons et négligeons avec une attitude sacrilège, et vous plaignez que nous le fassions avec mépris ? Lateranus, le génie des foyers, Limentinus qui préside aux seuils, Pertunda, Perfica, Noduterensis ? et parce que nous ne nous jetons pas en suppliants aux pieds de Mutunus et de Tutunus, dites-vous que tout glisse vers la ruine et que le monde lui-même a changé ses lois et ses règles ? »

Il n'est pas sûr que Mutunus soit cité dans le second exemple aux côtés de Tutunus, car il s'agirait alors du seul nom n'apparaissant pas plus haut. Peu importe pour cette étude, puisque le nom de Mutunus est bien attesté par ailleurs.

Augustin : Cité de Dieu 4, 11 et 34 ; 6, 9 ; 7, 24

Enfin, saint Augustin¹⁹ a fait un très large usage, dans la *Cité de Dieu*, des *Antiquités divines* de Varron. C'est même grâce à lui que nous avons conservé le plan de ce traité, et de très larges extraits sans doute souvent textuels. Le livre 4 date des années 413-414, le livre 6 des années 415-417, où est achevée la première partie²⁰. Dans cette partie (l. 1-9), la plus ancienne du traité, Augustin répond aux accusations des païens, et démontre le ridicule des faux cultes en recourant à celui qui fut son maître en grammaire, Varron.

En 4, 11, il donne toute une liste des dieux qu'il propose, conformément au panthéisme stoïcien, d'assimiler au seul Jupiter. Ces dieux, qui ont un domaine d'action bien délimité dans l'original de Varron, deviennent autant de manifestations de Jupiter. Les séries données sont souvent thématiques: Liber, Libera, Mena, Lucina, Opis, Vaticanus, Levana, Cunina, Carmentes, Fortuna, Rumina, Potina, Educa, Paventia, Venilia, Volupia, Agenoria, Stimula, Strenia, Numeria, Camena suivent l'enfant depuis sa conception jusqu'à sa première éducation. Cette liste se poursuit au paragraphe suivant, jusqu'au mariage de celui qui n'est plus adolescent, avec Consus, Sentia :

18. Sabaeus, *editio princeps*, Rome, 1543 ; r, un savant qui a corrigé le manuscrit après l'édition de Sabaeus et avant la collation de Scaliger ; Gelenius, Bâle, 1546 ; Fulvius Ursinus *et amici*, Rome, 1583 ; Salmasius, Leyde, 1651.

19. Pour une notice synthétique sur Augustin, voir Trapè 1990.

20. Voir l'introduction de G. Bardy à l'édition-traduction de la *Cité de Dieu* dans la Bibliothèque augustiniennne (BA 33, 1959, p. 26-27).

Augustin, *Ciu. dei* 4, 11 :

ipse in Iugatino deo coniuges iungat, et cum uirgini uxori zona soluitur, ipse inuocetur et dea Virginensis uocetur; ipse sit Mutunus uel Tutunus, qui est apud Graecos Priapus: si non pudet, haec omnia quae dixi et quaecumque non dixi (non enim omnia dicenda arbitratus sum), hi omnes dii deaque sit unus Iuppiter...

« que dans le dieu Jugatinus il unisse les époux, et, au moment où l'épouse encore vierge dénoue sa ceinture, qu'on l'invoque aussi sous le nom de la déesse Virginensis; qu'il soit enfin Mutunus ou Tutunus, qui est Priape chez les Grecs. Si cela ne fait pas rougir, qu'il soit tout ce que j'ai dit et tout ce que je n'ai pas dit (car je n'ai pas cru de mon devoir de tout dire), que Jupiter soit à lui seul tous ces dieux et toutes ces déesses... »

Si ces dieux sont classés, par Varron vraisemblablement, dans un ordre chronologique, le dieu appelé Mutunus ou Tutunus intervient après que la jeune épouse a dénoué sa ceinture. La comparaison avec le Priape des Grecs apparaît pour la première fois chez Augustin, même si en 2, 14, Priape était déjà apparu parmi le cortège des *dei peregrini*. Elle entraîne plus loin le remplacement du nom de Mutinus ou Tutunus par celui de Priape.

La séquence Cunina, Rumina, Potina, Educa, Priape se retrouve en effet un peu plus loin (4, 34), dans un ordre différent, à propos du peuple juif, qui, lui, n'a pas eu besoin de recourir aux dieux des Romains :

Augustin, *Ciu. dei* 4, 34 :

Sine dea Rumina suxerunt, sine Cunina in cunis fuerunt, sine Educa et Potina escam potumque sumpserunt, sine tot diis puerilibus educati sunt, sine diis coniugalibus coniugati, sine cultu Priapi coniugibus mixti;

« C'est sans la déesse Rumina qu'ils ont sucé la mamelle, sans Cunina qu'ils ont été au berceau, sans Educa et Potina qu'ils ont pris nourriture et boisson, sans l'aide de tant de dieux de l'enfance qu'ils ont été élevés, sans les dieux conjugaux qu'ils se sont mariés, sans le culte de Priape qu'ils se sont unis à leurs conjoints. »

Cette fois, dans la même séquence chronologique, le dieu final est identifié à son homologue grec, sans doute parce que le nom du dieu romain n'était pas très évocateur, ni même très sûr (*Mutunus uel Tutunus*), au contraire des autres dont l'étymologie est évidente. La fonction de Mutinus-Priape est ici plus développée : il s'agit d'aider à l'union des conjoints.

Au livre 6, donnant des séries de dieux et leurs attributions particulières, Augustin explore à nouveau ces listes, partant d'Educa et Potina, pour aller jusqu'aux dieux présents dans la chambre à coucher au soir des noces (*cubiculum*) : on y trouve ou retrouve Virginensis, Subigus, Prema, Pertunda, Vénus et Priape :

Augustin, *Ciu. dei* 6, 9 :

Adest enim dea Virginensis et deus pater Subigus, et dea mater Prema et dea Pertunda, et Venus et Priapus.

« Sont présents en effet la déesse Virginensis et le dieu-père Subigus et la déesse-mère Prema et la déesse Pertunda et Vénus et Priape. »

Partant des attributions de Varron, Augustin demande la raison de la présence de tant de dieux dans cette chambre ; nombre d'entre eux sont inutiles. Mais le choque plus que tout la présence du dieu Priape :

Augustin, *Ciu. dei* 6, 9 :

sed quid hoc dicam, cum ibi sit et Priapus nimius masculus, super cuius inmanissimum et turpissimum fascinum sedere noua nupta iubebatur, more honestissimo et religiosissimo matronarum ?

« mais que dis-je là ? N'y a-t-il pas ici aussi Priape, par trop mâle, sur le membre vraiment énorme et répugnant duquel on obligeait la jeune mariée à s'asseoir, selon la très chaste et très religieuse tradition des matrones ? »

La description du rite qui oblige les jeunes mariées à s'asseoir sur un phallus rappelle trop Arnobe pour qu'on puisse douter de l'équivalence avec *Mutunus atque Tutunus*. Au livre suivant, la même allusion est faite (7, 24) :

Augustin, *Ciu. dei* 7, 24 :

et quod in celebratione nuptiarum super Priapi scapum noua nupta sedere iubebatur.

« et que dans la célébration de ses noces, une jeune mariée ait été contrainte de s'asseoir sur la gaule²¹ de Priape. »

Le résultat étant :

Augustin, *Ciu. dei* 7, 24 :

Ibi sic dehonestatur nouae nuptae uerecundia, ut non solum fecunditas, sed nec uirginitas adimatur ;

« Là, on outrage la pudeur d'une jeune mariée, de telle façon qu'on ne lui enlève ni sa fécondité ni même sa virginité. »

On retrouve donc bien à chaque fois Mutinus, assimilé dès le livre 4 à Priape, dans la chambre à coucher, parmi les divinités qui assistent le nouveau couple. Le rite qui consiste à faire asseoir la jeune mariée sur le membre de Priape confirme ce qu'évoquait Lactance et décrivait Arnobe.

Bilan : le dieu de Varron chez les chrétiens

Les quelques phrases que les quatre auteurs chrétiens consacrent à Mutinus permettent de dresser le bilan suivant :

– le nom du dieu est variable. Il s'agit tantôt d'un seul des deux noms, *Mutunus* (*Apol.*), *Tutinus* (*Inst. diu.*), *Tutunus* (*Adu. nat.*), tantôt des deux reliés par une conjonction de coordination : *et Mutunus et Tutunus*²² (*Ad. nat.*), *Mutuno*

21. Adams 1982, p. 17-18, propose la traduction *rod*.

22. Il s'agit cependant d'une liste de dieux dont les noms sont tous précédés de *et*. Mutunus et Tutunus ne sont donc pas forcément plus liés entre eux que Pertunda et Subigus, qui les suivent.

*atque Tutuno*²³ (*Adu. nat.*), *Mutunus uel Tutunus* (*Ciu. dei*). Augustin utilise trois fois le nom de Priape à la place de celui de Mutunus. Le fait que le nom du dieu soit lié par un *uel* ou un *et* peut expliquer qu'il ait été pris pour deux entités différentes et, à ce titre, réduit à l'un de ses deux noms. Ce dédoublement du dieu remonte peut-être à Varron, puisque les quatre auteurs le reproduisent ;

– chez Augustin seul est rapportée l'équivalence avec Priape, *qui est apud Graecos Priapus*. Cela est assez étonnant car, bien que Priape soit senti comme un dieu étranger chez Augustin (en 2, 14) et chez tous les auteurs latins, il est un dieu très courant dans les jardins romains, au point de constituer l'élément indispensable de ces enclos (voir par exemple Columelle, *Res rustica* 10, 27-34). Pourquoi dans ces conditions recourir à l'identification avec le Priape des Grecs ? Pour Varron, cette interprétation n'aurait pas grand sens, lui qui essaie de distinguer les caractéristiques propres à chaque dieu secondaire romain²⁴. La seule solution serait d'envisager un détour par l'étymologie : le mot grec signifierait la même chose que Mutinus ou Titinus pour un Romain, mais il ne semble pas exister de semblable jeu de mots en grec. De plus, le Priape des Grecs ne donne pas l'impression d'être spécialement présent le jour des noces. Pour saint Augustin, remplacer le nom inconnu de Mutinus par celui, plus sulfureux, de Priape, ne présente que des avantages. Mutinus et Priape ont en commun le phallus, et Priape est un nom bien plus connu. Peu avant Augustin, Jérôme, dans deux traités, assimilait Belphégor au Priape des Latins²⁵ :

Jérôme, *Prologus in librum Eusebii de situ et nominibus locorum hebraicorum Litt. B (De numeris et deuteronomio)*, éd. E. Klostermann, Eusebius Werke III, p. 45, l. 17-19 :

Belphegor, quod interpretatur simulacrum ignominiae. Est autem idolum Moab, cognomento Baal, super montem Phegor, quem Latini Priapum uocant.

« Belphegor, qu'on interprète comme une représentation de l'ignominie. Or il est une idole à Moab, au surnom de Baal, sur le mont Phégor ; les Latins l'appellent Priape. »

Jérôme, *Commentarius in Osee prophetam* II, 9 (v. 10) :

Beelphegor idolum Moabitarum, quem nos Priapum possumus appellare.

« Belphégor est l'idole des Moabites, que nous pouvons, nous, appeler Priape. »

Priape, on le voit, est donc un nom chargé d'un bien plus grand pouvoir d'évocation que Mutinus, surtout pour des chrétiens dénonçant l'immoralité de la

23. Mais le texte est incertain.

24. Pour Herter 1927, p. 420-421, la question des relations entre Mutinus et le dieu étranger se serait posée dès l'arrivée de Priape en Italie. Il n'y a cependant aucune trace d'un tel débat dans les textes conservés (mais souvent incomplets, il est vrai), du moins avant Augustin.

25. Voir A. Valastro Canale, *Herejías y sectas en la Iglesia Antigua. El octavo libro de las Etimologías de Isidoro de Sevilla y sus fuentes*, Madrid, 2000. Isidore évoque Priape en 7, 11, 24-25. A. Valastro Canale en examine les sources p. 191-192. Il cite aussi Eucher de Lyon, *Instrukiones* 2, 9 (*De idolis*). Je remercie J. Elfassi d'avoir attiré mon attention sur cet ouvrage.

religion païenne ²⁶. L' *interpretatio* que rapporte Augustin me semble donc plutôt être la sienne propre que celle trouvée dans l'original de Varron. Par conséquent, une conjecture comme celle de L. Hermann ²⁷, qui vise à rétablir le nom de Mutinus dans un vers des Priapées, doit être définitivement rejetée. Mutinus, qui apparaît dans la chambre nuptiale, n'a rien à faire dans le jardin du Priape des *Priapées*;

– le sexe de Mutinus Titinus est ainsi désigné : *sinus pudendus* chez Lactance, *immania pudenda horrensque fascinum* chez Arnobe, *inmanissimum et turpissimum fascinum*, puis *scapus* chez Augustin. On sent chez Lactance une certaine retenue, alors qu'Arnobe, qui aime « l'évocation gaillarde des choses de l'amour » (Vermander 1982, p. 49), utilise deux expressions différentes, dont le *fascinum*, phallus artificiel, mot qui apparaît chez Horace, Pétrone (pour désigner un sexe humain), ou dans les *Priapées* ²⁸, et l'adjectif substantivé *pudenda* ²⁹. Enfin, Augustin recourt à un terme métaphorique, la tige, la gaule, *scapus* ³⁰, auquel sont adjoints deux adjectifs au superlatif. Le *pudor* est présent dans tous les textes. Parfois ce sont les attributs priapiques qui sont qualifiés de *pudenda* (*sinus pudendus* chez Lactance, *immania pudenda* chez Arnobe); Tertullien ne dit rien du rite honteux en question, se contentant de l'exclamation *pro pudor* pour couvrir les actions de Mutunus, Tutunus, Pertunda, Subigus et Prema; Lactance dit que c'est la *pudicitia* des jeunes mariées qui est donnée à goûter au dieu; pour Augustin c'est sa *uerecundia*; juste après avoir parlé de Mutunus et Tutunus, assimilés à Priape, Augustin en bilan ajoute *si non pudet*. Il utilise le superlatif de *inmanis* associé à celui de *turpis* pour désigner le sexe de Mutunus et, ironiquement, qualifie la coutume des matrones de *honestissimus* et *religiosissimus*. Tous ces jugements de valeur, aux formulations assez variables, doivent avoir été ajoutés par les écrivains chrétiens;

– les femmes qui suivent ce rite sont des *nouae nuptae*: Tertullien indique que l'on se trouve dans une liste de dieux *nuptiales*. Lactance met en scène les *nubentes*, Arnobe, les *matronae uestrae*, mettant ainsi une distance entre matrones chrétiennes et matrones païennes, Augustin, les *coniuges*, puis trois fois la *noua nupta*, selon une coutume attribuée aux *matronae*;

26. Voir la remarque de Boëls-Janssen 1993, p. 216-217: « Les variantes mêmes de son nom sont une garantie de l'authenticité et de l'ancienneté de cette divinité; et il est évident qu'Augustin ne l'appelle Priape que parce que celui-ci a remplacé la plupart des vieilles divinités phalliques de la religion romaine. » Je ne suis pas sûre que Priape ait remplacé les divinités phalliques dans les rites et les fonctions, mais il peut l'avoir fait dans le nom. Voir aussi Herter 1927, p. 431-432, selon qui ceux qui adoraient Priape ne se souciaient pas de Mutinus, et le culte de Priape ne remplaça pas l'antique culte de Mutinus. Pour lui, ce sont les cultes encore vivaces de Priape que les chrétiens attaquaient.

27. Herrmann 1962 p. 371: selon lui, le second distique de la *Priapée* 72 doit être transféré après la *Priapée* 82, et le premier corrigé en <Tu>, *tutelam pomarii, Tutune, facito: furibus minare mutunio rubricato*. Ces deux vers seraient alors deux saturniens qui remonteraient à une période antérieure à celle où Priape supplante le vieux dieu Mutunus Tutunus. *Contra* Lhommé 2008, p. 140.

28. Adams 1982, p. 63-64: *fascinum* désigne plutôt un pénis artificiel ou une représentation de pénis.

29. Adams 1982, p. 55: ce terme qui n'est pas neutre sous-entend une attitude honteuse ou une réaction de dégoût.

30. Adams 1982, p. 17. Adams cite précisément comme exemple cette référence.

– l'action est la suivante : *in sinu praesidere* chez Lactance, *puđendis et fascino inequitare* chez Arnobe, *super fascinum sedere* et *super scapum sedere*. Le verbe *inequitare*, chevaucher, très suggestif, est sans doute ajouté par Arnobe. Le verbe *sedere*, ou *praesidere* est lui, beaucoup plus neutre ;

– à deux reprises, une consécutive indique les limites d'un tel rituel : pour Lactance, *ut illarum pudicitiam prior deus delibasse uideatur* ; pour Augustin, *ut non solum fecunditas, sed nec uirginitas adimatur*. La précision de cette restriction, qui contredit le verbe *inequitare* donné par Arnobe, semble indiquer qu'il n'y a pas défloration par un phallus artificiel. Le dieu semble seulement avoir goûté à la pudeur de la jeune fille, et sa *uirginitas* n'est même pas ôtée par ce rite. Il s'agit plus de mimer, de faire semblant, que de faire subir à la jeune fille une défloration anticipée³¹ ;

– quel est alors le but de l'opération ? Chez Arnobe, une proposition infinitive décrivant le geste rituel précède l'expression *auspicabile ducitis et optatis*. Cette défloration simulée serait donc de bon augure, juste avant la première étreinte réelle³².

Si donc on essaie de chercher sous les mots parfois très crus de ces quatre auteurs le texte d'origine de Varron, on ne peut que deviner un rite qui consistait à faire s'asseoir, lors de la nuit de noces, la jeune mariée sur une représentation du dieu Mutinus Titinus, dont on ne sait même pas si elle était anthropomorphique ou se résumait à un phallus artificiel. Le tout pour placer sous de bons auspices l'union des deux époux. Le nom du dieu était vraisemblablement déjà double chez Varron, ce qui explique les déformations variées qu'on lui fait subir, et l'irruption de Priape chez Augustin est probablement due au désir de trouver un nom plus évocateur.

Le sanctuaire de Festus selon les éditeurs

Varron évoque le moment où intervient Mutinus Titinus dans la vie humaine, et plus particulièrement lors des noces. Mais Verrius Flaccus aborde le dieu selon une optique différente, en s'intéressant à son sanctuaire, qui vient de disparaître.

Le texte nu de Lindsay (1913) et de Moscardi (2001)

Nous ne possédons pas le texte même de Verrius Flaccus, mais le résumé de Festus, pour lequel il faut recourir à l'édition Lindsay de 1913³³, qui évite de céder à la tentation de la reconstruction, p. 142, 20 L :

31. Voir Boëls-Janssen 1993, p. 219-220. Il s'agit peut-être de conjurer « le péril de la première fois ».

32. On trouve chez Festus, par exemple, la mention d'un certain nombre de coutumes, lors des mariages, qui rappellent des mythes heureux de mariage, comme l'enlèvement des Sabines (s. v. *rapi simulatur uirgo*, p. 365, 6 L), donnent des modèles aux jeunes mariées (s. v. *flammeo*, p. 79, 23 L), ou sont de bon augure (s. v. *facem in nuptiis*, p. 77, 21 L).

33. Lindsay 1913. Cette édition est notée L dans les citations.

Mutini Titini sacellum fuit in Veliis, aduersum murum Mustellinum in анги<portu>, de quo aris sublatis balnearia sunt <f>acta domus Cn. D<omiti> Caluini, cum mansisset ab urbe condita <ad pri>ncipatum Augusti et sancte cultum manifestum est, <s>extum et uicensimum, dextra u<ia> <diuer>ticulum ubi et colitur et in e ula.

« Mutinus Titinus : le sanctuaire de Mutinus Titinus se trouvait sur la Vélia, contre le mur Mustellinus, dans une ruelle. On en enleva les autels et on y construisit les bains de la maison de Cn. Domitius Calvinus, alors qu'il était demeuré depuis la fondation de Rome jusqu'au principat d'Auguste... et vénéré avec sainteté ... il est évident ... vingt-sixième à droite de la route ... le détour ... où l'on honore ... »

Paul Diacre, lorsqu'il abrège le lexique de Festus, simplifie la notice ainsi :

Paulus-Festus p. 143, 10 L :

Mutini Titini sacellum Romae fuit, cui mulieres uelatae togis praetextatis solebant sacrificare.

Mutini Titini] Mutinititium M, Mutinititi G, Mutinitio IR / praetextatis] praetextis Ital.

« Mutinus Titinus : le sanctuaire de Mutinus Titinus se trouvait à Rome. Les femmes revêtues de la toge prétexte avaient coutume de sacrifier à ce dieu. »

Le nom du dieu, qui est la vedette de l'article, est cette fois un nom double, Mutinus Titinus. Les copistes de Paul Diacre semblent avoir éprouvé quelques difficultés face à ce nom propre très rare. Le témoignage du *Farnesianus* est heureusement assez clair à ce sujet : dans le manuscrit du XI^e siècle, on arrive encore à lire distinctement le génitif *Mutini Titini*. Ce n'est pas la première fois que l'on trouve de légères variantes entre Verrius et Varron, l'un ou l'autre donnant une variante plus ancienne³⁴ : Varron semble l'orthographier *Mutunus et Tutunus*, et Verrius, *Mutinus Titinus*. Malheureusement cette comparaison ne repose que sur la tradition indirecte.

Le *Farnesianus* est ensuite difficilement exploitable. W.M. Lindsay, qui n'a pas travaillé avec le manuscrit original, mais avec les notes et le fac-similé de Thewrewk de Ponor, signale, dans l'apparat critique, qu'entre les pages 142, 20 L et 144, 8 L manquaient les témoignages de Keil, Abel et Loew, qui ont effectué les transcriptions³⁵. Il recourt alors à l'apographe noté X (Vat. lat. 1549, xv^e s.) et aux notes de son prédécesseur, Thewrewk de Ponor. On se trouve dans les premiers feuillets du *Farnesianus* qui a été fortement endommagé par le feu. Le premier feuillet, au verso duquel se trouve le passage concerné, est troué. Seules les deux premières

34. Voir par exemple J. Loicq, «Le témoignage de Varron sur les *Ecurria*», *Latomus* 23, 1964, p. 491-501 : entre les deux notices (Paul Diacre *s. v. ecurria*, p. 71, 15 L et Varron, *ling.* 6, 13), tout paraît identique, hormis la forme du nom de la fête ; *ecurria* avec *c* pour Varron, *equirria* avec *q* pour Verrius. Loicq y voit la volonté de Varron de donner une forme authentique et ancienne du nom de la fête, alors que Verrius reprendrait la forme donnée par les calendriers. D'autres exemples dans Lhommé 2007.

35. Lhommé 2003, p. 147 : Lindsay n'est pas allé voir le *Farnesianus*, se contentant du fac-similé de Thewrewk de Ponor, qui date de 1893.

lignes de l'article *Mutini Titini* sont entièrement lisibles. A. Moscadi³⁶ a proposé la transcription suivante du manuscrit :

Mutini Titini sa-
cellum fuit melis aduersum murum Mustellinum
in ani.[de quo aris sublati balnearia
sunt [a]cta domus Cn. D[] Caluini cum man-
[sisset] a[ur]be condita [n]cipatum Augustum
....a..n duin[] et sanctae cultum
..... nG. [] manifestum est
.....[] Tīṣam. [s]extum et
uicensimum dextra u[]ticulum
..... ubi et colitur et [] in e
..[]...I.[]

On le voit, le texte est très problématique et toute conjecture qui irait plus loin que Lindsay semble dès lors très aventureuse. Or, avant l'édition de Lindsay, et après elle, ont été proposées des reconstitutions qui reposent sur des principes qui ne se justifient pas toujours.

Le *nomen* Domitius semble assez évident, puisqu'on possède le *praenomen* Gnaeus, le *cognomen* Calvinus et qu'on se réfère à l'époque augustéenne : il s'agit sans aucun doute de Cn. Domitius Calvinus³⁷ (*PIR*² III, D 139), qui fut consul en 53 et 40.

Les premiers indices de reconstitution sont généralement donnés par l'abrégé de Paul Diacre. La localisation précise, comme celle de bien d'autres temples cités par Festus³⁸, est résumée par le locatif *Romae*, bien suffisante dans les *excerpta* adressés à Charlemagne pour lui faire connaître les antiquités de sa ville de Rome. Cependant, *s. v. Pudicitiae signum* (p. 282, 18 L), Paul (p. 283, 8 L) raccourcit tellement la notice initiale qu'il attribue à la statue de Pudicitia ce qui valait pour celle de Fortuna Muliebris, statues situées à deux emplacements différents dans et hors la ville³⁹. Paul Diacre à lui seul ne peut donc pas permettre de trancher la question des deux sanctuaires

36. Moscadi 2001, p. 4 : nouvelle transcription de *F* uniquement, avec en apparat les corrections vues sur le *Farnesianus*, les lettres encore éventuellement lisibles sur les planches de Thewrewk de Ponor, les solutions retenues par Lindsay.

37. Voir W. Eck, *s. v. Domitius Calvinus* [1 10], *NP* 3, Stuttgart-Weimar, 1997, col. 754.

38. Lorsque Paul Diacre a conservé une notice sur une fête ou un sanctuaire, il omet parfois d'en préciser le mois ou la localisation exacte, ou remplace le tout par un simple *Romae*. C'est le cas pour les articles *Mutini Tutini*, *Maleuoli Mercurii*, *Opalia*, *praefericulum*, *penus*, *quirinalia dies*, *scelerata porta*, *seruorum dies*. Voir Lhommé 2003, p. 432.

39. Festus, p. 282, 18 L : *Pudicitiae signum in foro Bouario est, ubi Aemiliana aedis est Herculis. Eam quidam Fortunae esse existimant. Item uia Latina ad milliarium IIII Fortunae Muliebris, nefas est attingi, nisi ab ea, quae semel nupsit*. Paul Diacre, p. 283, 8 L : *Pudicitiae signum Romae colebatur, quod nefas erat attingi, nisi ab ea, quae semel nupsisset*.

éventuels de Mutinus Titinus, qu'on trouve chez les premiers éditeurs de Festus. La mention du rite accompli par les matrones devait sûrement se trouver dans les lacunes du *Farnesianus*, ce qui a conduit, légitimement, les éditeurs à l'y restituer, mais à des emplacements différents suivant les démonstrations. L'habillement des femmes (*uelatae togis praetextatis*) ne semble pas pouvoir être l'invention du moine du Mont-Cassin, qui, s'il simplifie parfois son modèle, n'y ajoute généralement pas de détails de son invention⁴⁰. Ce qui signifie que, pour Verrius Flaccus, ce détail était suffisamment important pour mériter d'être noté. Dans son étude sur les liturgies matronales, N. Boëls-Janssen, dans un chapitre consacré à la toilette de la mariée, rappelle que la toge est un vêtement masculin (1993, p. 100-103). Avant le mariage, tous, garçons (jusqu'à un certain âge) et filles ou jeunes femmes, portent des toges prétextes (Sebesta 1994, p. 46-53), mais la matrone porte habituellement la *stola*. Elle ne revêt la toge que pour des actes rituels assez rares, comme le culte de Mutinus Titinus⁴¹. Son hypothèse est alors que les femmes s'habillaient en toge lorsqu'elles devaient approcher le sexe masculin, pour lui rendre un culte ou pour préparer une union nuptiale, c'est-à-dire, peut-être, pour favoriser l'efficacité du dieu phallique : il s'agit de « provoquer très crûment la miraculeuse possibilité qu'il donne d'unir les sexes ».

La reconstruction partielle de Müller (1839)

L'édition de Müller reprend en fait très largement les corrections déjà apportées par quatre siècles d'éditions de Festus⁴² :

p. 154b, 3 M : Qu. IX, 4, 1 :

Mutini Titini sacellum fuit in Velis, aduersum mutum+ Mustellinum in *angi-portu*, de quo aris sublatis balnearia sunt *f*-acta domus CN. D-*omiti* Caluini, cum mansisset ab urbe

40. Paul Diacre peut parfois déformer un article, mais sa déformation (par exemple *flaminicis s. v. mortuae pecudis*, p. 152, 13 L, qui devient *flaminibus* dans Paul-Fest., p. 153, 7 L) emprunte malgré tout au texte initial.

41. Herter 1927, p. 423, semble considérer que seules les *uirgines* accomplissaient les rites sur la Vélia, avant d'avoir déposé la toge prétexte, donc avant leur mariage. Mais dans ce cas, la remarque sur l'habillement des femmes qui sacrifiaient n'aurait pas été pertinente : la prétexte était le vêtement attendu des jeunes filles. Si Verrius a bien voulu dire que c'étaient des *mulieres*, même sans plus de précision, alors *uelatae togis praetextis* prend tout son sens.

42. Notamment par les trois premiers grands éditeurs du XVI^e siècle : A. Agustín, *M. Verrii Flacci quae extant et Sex. Pompei Festi De Verborum Significatione, lib. XX. In eundem Festum annotationes*, Apud Ioannem Mariam Bonellum, Venise, 1559 (l'édition distingue bien les parts de Festus et de Paul Diacre, mais réordonne le tout selon un ordre alphabétique strict) ; J.-J. Scaliger, *M. Verri Flacci quae extant. Sex. Pompei de verborum significatione libri XX, et in eos Iosephi Scaligeri Iul. Caesaris filii castigationes nunc primum publicatae*, Ad petrum Santandreamum, Paris, 1575 (édition surtout importante pour ses notes ; le texte est celui de l'édition d'Agustín) ; F. Orsini, *Sex. Pompei Festi de verborum significatione fragmentum, ex vetustissimo exemplari bibliothecae Farnesianae descriptum*, apud Georgium Ferrari, Rome, 1581 (le *Farnesianus* y est reproduit fidèlement avec une colonne par page ; ses notes sont aussi très pertinentes).

condita ad principatum Augusti Caesaris iniolatum, religioseque et sancte cultum fuisset, ut ex Pontificum libris manifestum est, in quibus significatur fuisse ad sacrarium sextum et uicensimum, dextra uia iuxta diuerticulum ubi et colitur et mulieres sacrificant in eo togis praetextis ula-tae +.

« Mutinus Titinus : le sanctuaire de Mutinus Titinus se trouvait sur la Vélia, contre *mutus* + Mustellinus, dans une ruelle. On en enleva les autels et on y construisit les bains de la maison de Cn. Domitius Calvinus, alors qu'il était demeuré inviolé depuis la fondation de Rome jusqu'au principat d'Auguste et avait été vénéré avec piété et sainteté, comme cela est évident d'après les livres des pontifes, où il est indiqué qu'il se trouvait près de la vingt-sixième chapelle, à droite de la route près du détour ... où il est vénéré et où les femmes sacrifient, à l'intérieur, vêtues de toges prétextes. »

L'édition de Müller doit sa richesse à ses notes, qui reprennent celles des éditeurs précédents et en ajoutent de nouvelles. Les corrections de *mutum* en *murum* et de *ulatae* en *uelatae* viennent de Scaliger et sont reprises par Orsini. Müller verrait plutôt un *uicum* à la place du *mutum*.

Orsini pensait, à la suite de Scaliger, que Festus signalait un sanctuaire en dehors de Rome et proposait le texte suivant :

nunc habet aediculam ad miliarium ab urbe sextum et uicensimum, dextra uia iuxta diuerticulum uiae, – ubi et colitur et – mulieres etc.

« Il a à présent une petite chapelle près de la vingt-sixième borne milliaire en partant de la ville, à droite de la route près du détour ... où il est vénéré et où les femmes, etc. »

Mais Müller réfute cette hypothèse du déplacement du sanctuaire urbain et de sa transformation en sanctuaire extra-urbain à cause de Paul Diacre, qui situe le culte rendu par les femmes vêtues de la prétexte à Rome, *Romae*; l'exemple de l'article *Pudicitiae signa* invite cependant à la prudence.

Il ne voit alors qu'un seul sanctuaire dans Rome et pour lui, l'expression *sextum et uicensimum* ne peut faire référence qu'aux chapelles des Argées, qui étaient vingt-sept en tout, d'après Varron (*Ling. lat.* 5, 45), réparties dans les quatre régions de la ville. La Vélia fait justement partie de la quatrième et dernière région (Varron, *Ling. lat.* 5, 54), si bien que Müller va jusqu'à se risquer à une reconstitution d'un extrait des *pontificum libri*⁴³ à mettre à la suite des cinquième et sixième chapelles mentionnées par Varron, en prenant pour hypothèse que Festus reproduisait, dans la localisation du temple, les mots mêmes des recueils pontificaux :

Veliense, septiceps (uel octiceps) apud sacellum Mutini Titini dextra uia iuxta diuerticulum.

« sur la Vélia : septième (ou huitième) chapelle, près du sanctuaire de Mutinus Titinus à droite de la route près du détour. »

43. Müller invoque dans ses notes (p. 385) les *pontificum libri*, livres des pontifes (ceux qui recensent les *indigumenta*?), mais Varron mentionne à chaque localisation les *sacra Argeorum*, les *sacrifices des Argées*.

L'édition de Müller, plus séduisante que celle de Lindsay, grâce à ses nombreuses reconstructions souvent fondées sur celles des philologues qui l'avaient précédée, est encore utilisée après la parution de l'édition Teubner de 1913. Si ses corrections sont refusées par Herter (1927, p. 422-423), c'est elle en revanche que l'on retrouve dans la notice que F. Coarelli consacre au sanctuaire de Mutinus⁴⁴.

Étudiant les monuments près desquels se trouve le sanctuaire de Mutinus, F. Coarelli émet l'hypothèse que son culte était peut-être lié à celui de Venus Calva, et de Fortuna Barbata, probables divinités gentilices des Domitii Calvinii et des Domitii Ahenobarbi, dont la demeure se trouvait sur les pentes de la Vélia, en direction de la Via Sacra. Le sanctuaire de Mutinus Titinus devait se trouver dans les environs immédiats de la maison de Calvinus, près du *murus Mustellinus* et de la chapelle des Argées de la Vélia, la sixième de la région IV selon Varron et la vingt-sixième de la liste pontificale selon Festus. Ce qui assure la proximité avec l'*aedes penatium* dont parle Varron. L'édition de Müller est ainsi devenue la référence incontournable des dictionnaires de topographie, dont elle oriente les notices.

La reconstruction totale de Palmer (1974)

Dans un court essai que R.E. Palmer avoue lui-même avoir d'abord pris à la légère (1974, p. ix : *begun more ioco than serio*), la tentative de reconstitution totale de l'article de Festus donne lieu à des réflexions trop subtiles sur le triomphe romain et les monuments dédiés à la victoire, qui n'ont plus grand-chose à voir avec les données de départ et, surtout, accorde une importance démesurée à ce petit dieu, finalement confondu avec Bacchus. R.E. Palmer cherche tellement à donner sens aux moindres mots conservés, et à intégrer le tout dans une construction brillante et cohérente, qu'il commet un certain nombre de contresens sur les rares témoignages subsistants. Les comptes rendus de l'ouvrage où s'insère cette étude rendent hommage aux premiers essais, mais tous dénoncent le cinquième, consacré entièrement à Mutinus Titinus : Palmer « échafaudage sur du vide » (Béranger 1976), sa restauration est « difficile à accepter » (Salmon 1976), « tout cet échafaudage laisse rêveur⁴⁵ » (Turcan 1976).

Pour résumer l'article en quelques lignes, Palmer donne une grande importance au fait que ce fut le pontife Cn. Domitius Calvinus qui eut la mission, en 36 av. J.-C. de reconstruire la *Regia* (p. 188, 195 et 199 *sq.*), et à qui César rendit visite peu avant d'être assassiné. Comme le dit Palmer, « speculation comes easy » (p. 199) et tout un faisceau d'indices mineurs se mettent à parfaitement converger pour reconstituer les derniers moments de César, qui alla peut-être faire un sacrifice à Mutinus Tutinus avant de se rendre à la curie.

44. Coarelli 1996.

45. Turcan 1976 : « Mais l'esprit de conjecture s'en donne de nouveau à cœur joie sur le phallique Mutinus Titinus ».

Lorsqu'il étudie le passage d'Augustin (*Ciu. dei* 4, 3) où *Mutunus uel Tutunus* est assimilé, comme une myriade d'autres dieux divers, à Jupiter, il fausse le sens de ce passage en accordant une trop grande importance au caractère jovien de Mutinus, sur lequel il s'attarde longuement (p. 189 et 191). Augustin y dénonçait plutôt, tirant cela des philosophes et des poètes païens, une tendance au monothéisme mal assumée. Comme de plus Palmer ne remet pas en cause, dans le même passage, l'assimilation à Priape, il en arrive à assimiler Mutinus Titinus à Priape et à Liber-Bacchus-Dionysos, en passant notamment par le biais du denier de Q. Titius où se trouve représenté un homme barbu, interprété par certains comme étant Bacchus, puis le Priape de Lampsakos, et par d'autres comme étant Mutinus Titinus, dont le second nom est dérivé du nom de famille de Titius (p. 190). Cette identification remonte à C. Lenormant, en 1838, et a été reprise dans la plupart des catalogues de numismatique, malgré le rejet de cette hypothèse par M. Crawford⁴⁶. Selon M. Crawford, qui ne donne aucune autre tentative d'identification de la figure barbue à diadème ailé, Lenormant avait pris la tête d'un âne, sur certaines pièces, pour un phallus ailé, ce qui l'a entraîné vers la direction de Priape.

La mention du *murus mustellinus* dans la notice de Festus le pousse aussi à des rapprochements peu probants entre la belette (*mustella*) et la colombe (*titus*) qui était sa proie. Le diadème ailé du denier de Q. Titius rappelle alors la colombe lisible derrière le nom même de *Titius* (p. 193)!

Intervient alors (p. 194) la reconstitution annoncée plus haut de l'article du lexique :

Palmer 1974, p. 194 :

Mutini Titini sacellum fuit in Veliis, aduersum murum Mustellinum in angi<portu>, de quo aris sublatis balnearia sunt <f>acta domus Cn. D<omitii> Caluini, cum mansisset ab urbe condita <ad pri>ncipatum Augusti <sed deum placatum pro seminibus> et sancte cultum <ab mulieribus uelatis praetextatis> manifestum est, <item sacellum uia Cassia ad lapidem s>extum et uicensimum, dextra u<ia propter id diuer>ticulum <ad Aras Mutias> ubi et colitur et <placatur> in e<odem more sub Ian>ula.

« Mutinus Titinus : le sanctuaire de Mutinus Titinus se trouvait sur la Vélie, contre le mur Mustellinus, dans une ruelle. On en enleva les autels et on y construisit les bains de la maison de Cn. Domitius Calvinus, alors que le sanctuaire était demeuré depuis la fondation de Rome jusqu'au principat d'Auguste, mais il est évident que la bienveillance du dieu était invoquée pour les semences et qu'il était vénéré avec sainteté par les femmes vêtues de prétextes. De même, un sanctuaire sur la Via Cassia à la vingt-sixième borne milliaire à droite de la route près du détour près des *arae Mutiae* où l'on honore Mutinus et on l'apaise selon la même coutume, près du Janula. »

46. M.H. Crawford, *Roman Republican Coins I*, Cambridge, 1974, p. 344-346, sous le n. 341/1. Voir surtout la note 1. Roscher, en 1890, contestait déjà lui aussi cette identification à Mutinus (col. 207). Comme de nombreuses ventes et enchères de pièces de monnaie antiques se font sur l'internet, et que la numismatique est une passion très répandue, les moteurs de recherche donnent une cinquantaine de sites où apparaît le nom de Mutinus Titinus.

Toutes ces conjectures sont justifiées, l'une après l'autre, par Palmer. L'existence de deux lieux de culte et les localisations extra-urbaines s'appuient sur le rapprochement quelque peu abusif avec d'autres articles de Festus, *s. v. Pudicitiae signum* (p. 282, 18 L), *s. v. pomonal* (p. 296, 15 L), *s. v. puilia* (p. 298, 6 L).

Les similitudes avec Liber doivent justifier la conjecture *placatum pro seminibus* (tirée d'Augustin, *Ciu. dei* 7, 3 et 7, 21), et expliquent, selon Palmer, la présence des femmes, déjà actives dans les cultes de Liber. Comme Lactance parle dans le même passage de Cunina et de Tutinus, Palmer évoque le *fascinum*, l'amulette phallique et apotropaïque dont Pline (*Nat.* 28, 39) affirme la présence près des enfants (Cunina), sous le char des généraux, et qui est honorée par les Vestales. La mention des Vestales fait surgir leur vêtement propre, le *suffibulum*, à la place des prétextes des femmes, parce que le *suffibulum* est lui-même bordé d'une bande de pourpre (*praetextatus*, dans Festus p. 474, 3 L). Palmer en arrive (p. 194) à une hypothèse qui sera développée dans la suite de l'essai : Mutinus Titinus pourrait bien être le *fascinum* des Vestales et des triomphateurs.

La reconstitution de la deuxième partie du lemme repose tout entière sur un passage de Pline mal assuré (*Nat.* 2, 211). Palmer retient la leçon *mutias* (au lieu de *mucias* ou *murtias*), parce qu'il voit dans le lieu désigné un lieu de culte idéal pour Mutinus Titinus (p. 196-198) : on est en territoire étrusque, au nord de Véies, près de Monterosi, sur la Via Cassia, près d'un carrefour, lieu de culte privilégié pour Bacchus. Les noms étrusques en *mut-* sont courants, et les Bacchanales venaient d'Étrurie. Près de Monterosi se trouve le lac Janula, connu seulement par des textes médiévaux, et qui trouve sa place dans la notice (à partir de trois lettres, *-ula*).

Revenant au sanctuaire urbain, fort de toutes ces similitudes avec Liber, Palmer essaie alors de démontrer la transformation de Mutinus Titinus en Liber et en Bacchus Lyaeus. Pour Palmer (p. 199), la disparition, au temps d'Auguste, d'un lieu de culte remontant à la fondation de Rome, serait en contradiction avec la politique de restauration des cultes. À partir de cette assertion non fondée, Palmer cherche l'endroit où le culte a bien pu être déplacé et le trouve sur la Via Sacra (p. 199-200).

Cela lui permet alors de reconstruire, en amont, l'histoire des triomphes et monuments de Marius, oncle de César, dédiés à la victoire (p. 200-205), dont nous ne détaillerons pas le cheminement (résumé p. 204-205). À la p. 204, Palmer voit d'ailleurs dans la nouvelle frappe, sous Trajan, des monnaies de Q. Titius, le reflet de quelque restauration de l'empereur du sanctuaire de Bacchus sur la Vélia.

En conclusion, Palmer voit dans toutes ces notices la preuve de l'existence de quatre cultes de Mutinus Titinus : le culte privé pendant le mariage, le culte public que lui rendent les femmes sur la Vélia, le culte – hypothétique – remodelé de Liber-Bacchus sur la Via Sacra, et le culte rural de la Via Cassia.

On le voit, Palmer cherche à donner sens à tout, et échafaude en partant de rapprochements parfois arbitraires, et de présupposés faussés. Sa conclusion donne à Mutinus un rôle majeur dans l'histoire des derniers moments de César, dans la politique de restauration d'Auguste et de Calvinus, dans les cultes des Vestales et les célébrations des triomphes.

Le sanctuaire de la Vélia

Si Palmer peut donner libre cours à ses rapprochements aventureux, c'est parce que la topographie de la Vélia reste assez floue, et que l'exploitation des quelques bribes de texte conservées chez Festus est difficile.

Il s'agit, dans ce qu'il reste du lexique de Festus, de l'une des rares allusions au principat d'Auguste. L'abrégé de Festus remonte au *De uerborum significatione* que composa à l'époque augustéenne l'érudit Verrius Flaccus, qui fut le précepteur des petits-enfants d'Auguste. La formulation de l'article est telle qu'on semble pouvoir y lire une pointe critique à l'idée de la disparition d'un *sacellum* qui existait depuis la fondation de la ville (*ab urbe condita*) jusqu'au principat d'Auguste (après 27 av. J.-C.). Verrius Flaccus donne la localisation précise du sanctuaire qui a déjà disparu lorsqu'il rédige, mais qu'il a encore vu directement. Cette localisation est malheureusement incomplète à cause de la mutilation du *Farnesianus*, et la topographie antique de la Vélia n'est pas suffisamment connue pour proposer une solution certaine; de plus, comme le fait remarquer Nicola Terrenato, le texte de Festus n'a pas été utilisé dans les reconstitutions de la Vélia archaïque⁴⁷.

Dans son étude sur cette colline, Nicola Terrenato place le sanctuaire de Mutinus Titinus au sud. Le *murus mustellinus* pourrait faire partie d'une fortification autonome de la Vélia, d'un rempart de l'époque pré-servienne. Au début du 1^{er} s. apr. J.-C., les actes des frères arvaux signalent une *domus Domitiana in Sacra via* (CIL VI, 32352, 2041, 2042), qui pourrait être la maison du père de Néron et donc appartenir à l'autre branche des *Domitii*, les *Ahenobarbi*, ou bien (hypothèse d'Hülßen) être liée à Calvinus. Calvinus, consul en 53 et 40 av. J.-C., a restauré la *Regia*. Cette activité, localisée un peu partout sur le Palatin, irait bien avec une maison sur la *Via Sacra*. César, juste avant de se faire assassiner, est allé voir l'augure Calvinus; or il vivait, en tant que grand pontife, sur la *Via sacra*, dans la *domus publica*.

Résumant ce que les sources littéraires évoquent pour la Vélia et les Carines, Terrenato y dénombre la maison du roi Tullus Hostilius (Cicéron, *Rep.* 2, 31, 53), le temple des Pénates (Solin 1, 22) et la première maison de P. Valerius Poplicola (Tite Live. 2, 7, 6-12). Attaché au sanctuaire des Pénates, le sanctuaire des Argées, *sexticeps in Veliis*, le sanctuaire de Mutinus Titinus, et la Tigillum Sororium dans les Carinae, le Temple de Tellus construit sur la maison de Sp. Cassius (Cic., *Dom.* 38, 101; Denys d'Halicarnasse 1, 68, 1). Plus tardif est, d'après Tite Live (2, 7, 6-12), au pied de la colline, le temple de Vica Pota (*delata confestim materia omnis infra Veliam, et, ubi nunc Vicae Potae aedes est, domus in infimo cliuo aedificata*), autre divinité au nom double.

Quelques années auparavant, Annie Dubourdieu (1989), qui a étudié le culte des Pénates sur la Vélia, a elle aussi examiné, pour essayer d'en localiser le temple, les monuments et lieux de culte dont était attestée la présence sur la Vélia. La *Via*

47. Terrenato 1992. Voir la carte p. 33.

sacra passait devant la Vélia, qu'elle séparait du Palatin. Seul Denys d'Halicarnasse (p. 400) a laissé une description détaillée de la situation du temple :

Dion. I, 68, 1 (trad. Dubourdiou 1989, p. 400) : « À Rome, on montre un temple non loin du Forum, en bordure du raccourci qui mène aux Carinae ; il est rendu obscur par la hauteur de ce qui l'entoure (ou : par sa hauteur) et n'est pas grand ; l'endroit est appelé Vélia dans la langue locale. »

A. Dubourdiou rapproche alors les mots *κατὰ τὴν ἐπὶ Καρίνας φέρουσαν ἐπίτομον ὁδὸν* de la suite du texte de Festus et avance quelques hypothèses pour comprendre les bribes de textes *uia*, *diuerticulum*, et *et colitur*. La *uia* est peut-être la *Via Sacra*, sur la droite de laquelle se trouve la Vélia, lorsqu'on va du Palatin vers le Capitole. Quant au *diuerticulum*, il pourrait désigner la petite rue conduisant aux *Carinae*, et mentionnée par Denys d'Halicarnasse. Enfin, elle suppose que *et colitur* doit faire allusion à l'un des nombreux lieux de culte situés sur la Vélia, sans qu'il soit possible de déterminer lequel. La position du temple, le long de la rue qui conduit aux Carines, rend alors peu probable que ce dernier se soit trouvé au sommet de la Vélia, à la place du centre actuel de la basilique de Maxence. La rue, qualifiée par Denys d'Halicarnasse d'*epitomos*, était probablement taillée dans le flanc de la colline et gagnait les Carines par un chemin plus court que celui qui ferait escalader la Vélia du côté du Forum pour la redescendre ensuite vers le nord. Le sens de raccourci semble donc plus intéressant que celui de petite rue, conclut A. Dubourdiou.

Cette interprétation, prudemment mise au conditionnel, a le mérite de ne pas proposer de nouvelle reconstitution du texte, mais d'exploiter les rares mots subsistants. Il est intéressant de noter l'explication faite de *et colitur*. Ceux qui ne s'occupent que de la notice consacrée à Mutinus Titinus ont tendance à en faire un tout clos sur lui-même, alors qu'effectivement on pourrait imaginer la mention d'un autre lieu de culte (« on honore aussi ... »). L'état du texte et le manque de témoignages archéologiques sur la Vélia sont malheureusement tels qu'il est impossible de trancher, mais seulement de mettre en garde contre les aventures.

Quelques considérations linguistiques

Dans tous les articles de synthèse ou de fond sur Mutinus Titinus, la première attestation donnée de ce nom⁴⁸ est celle qui apparaît chez Lucilius, dans un extrait conservé grâce à Nonius Marcellus qui voulait illustrer le sens de *lurcones* et de *lurchare*⁴⁹ :

48. Voir en partic. la longue étude sur les variantes et la formation du nom du dieu, dans Herter 1927, p. 423-430. Le dictionnaire d'Ernout-Meillet renvoie à cet article, dont il reprend une grande partie des analyses.

49. Lucilius p. 78 M = 2, 9, F. Charpin (éd.), *Satires*, CUF, Paris, 1978. L'extrait est tiré de Nonius, p. 11, 01 M (s. v. *lurcones*).

Lucilius 2, 9 :

*Nam quid moestino subrectoque huic opus signo,
ut lurcaretur lardum et carnaria fartim
conficeret ?*

« Car pourquoi avait-il besoin de ce signe phallique et dressé
pour engloutir le lard et achever, en se bourrant, la réserve aux jambons ? »

Il n'est alors pas du tout question du dieu⁵⁰, mais on y voit la plus ancienne attestation de *mutinus*, sous la forme diphtonguée *moetinus*. Dans le dictionnaire d'Ernout-Meillet cependant, le rapprochement de *moetinus*, *mutto* et *mutinus* n'est qu'une hypothèse parmi d'autres (p. 426).

On s'accorde en effet à reconnaître derrière le premier des deux noms *muto*⁵¹, qui désigne le sexe masculin, terme assez rare en littérature, et seulement utilisé par Lucilius (307 M) et Horace (*Serm.* 1, 2, 68), qui le tire certainement de Lucilius, selon son commentateur Porphyryon (*ad loc.*). L'existence du surnom *mutto*, attesté par les inscriptions (*CIL* V, 1412; 8473), semble prouver que ce nom avait été à un moment assez commun ou vulgaire. Il en existe les dérivés *mutonium* (Lucilius 959; *CIL* IV, 1939; 1940) et *mutuniatus* (Martial 3, 73, 1; 11, 63, 2; *Priapées* 52, 10).

Mutunus rappelle, pour sa formation à partir de *muto*, les noms des dieux Neptunus, Portunus, ou Fortuna⁵². L'étymologie de *muto* reste obscure, mais le groupe Mutinus Titinus permet, selon Ernout-Meillet, au moins trois hypothèses :

– en vieil irlandais (chez un grammairien du IX^e-X^e s.), *moth* désigne le sexe masculin et *toth* le sexe féminin (Thurneysen 1928). Il s'agirait alors du nom des deux sexes réunis pendant le mariage, ce qui pourrait étayer en partie l'hypothèse de N. Boëls-Janssen (1993, p. 103);

– en sanscrit, *maithunam* signifie l'accouplement. Si *moetinus* est à rattacher à *muto* et à ses dérivés, il pourrait s'agir d'un mot du groupe de *mutare* (changer, échanger);

– si Tutunus peut être rapproché de Titinus et par là de Titus Tatius, le roi étrusque, le groupe divin Mutunus Tutunus pourrait avoir une origine étrusque, comme Picumnus ou Pilumnus. L'étrusque a par ailleurs des gentilices comme *mutu*, *muthuna*.

50. Palmer 1974, p. 187-188: « Although special powers might reside in a phallus, there is no hint of the deity in Lucilius' lines. ». Dans l'édition de la CUF (1978), F. Charpin (notes complémentaires p. 216-217) rappelle les commentaires de Marx sur Mucius Scaevola, visé dans ce deuxième livre des *Satires*. Il s'agit d'un jeu de mots destiné à souligner la gloutonnerie de Scaevola. Le nom de Scaevola se retrouve sous la mention de l'amulette en forme de phallus: Marx tire de Varron l'hypothèse que Scaevola était le seul adulte à pouvoir porter ce signe au sortir de l'enfance (*Ling. lat.* 7, 97: *Potest uel ab eo quod pueris turpicula res in collo quaedam suspenditur ne quid obsit, bonae scaevae causa scaevola appellata. Ea dicta ab scaeva, id est sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicia existimantur*).

51. Ernout-Meillet 2001⁴, p. 426; Adams 1982, p. 62-63; Herter 1927, p. 424-426.

52. Voir d'autres exemples dans Palmer 1974, p. 192-193.

Le second nom du groupe, Titinus, est donc sujet à différentes interprétations⁵³. N. Boëls-Janssen (1993, p. 216-217) propose un premier rapprochement avec *tumeo*, « se gonfler » ou *tueor*, « protéger », qui font référence à la valeur apotropaique du pénis, ainsi qu'avec *titus*, qui désigne la colombe, mais aussi, familièrement, le sexe masculin⁵⁴. Si les deux termes font référence au pénis, alors, comme le rappelle C.R. Philips (2000), on se trouve face à un nom de dieu double, fait de deux synonymes, comme le dieu Aius Locutus.

Autre rapprochement intéressant, celui de Titinus avec Titius Tatius, le roi étrusque. Palmer (1974, p. 188 et 190-192) y voit même la raison pour laquelle Festus fait remonter l'origine du lieu de culte à la fondation de Rome. Il signale par ailleurs, chez Festus, la mention des *titini latrones* (p. 496, 9 L, s. v. *Tatium*), qui avaient tué des ambassadeurs dont les amis tuèrent à leur tour le roi Tatius. Un scholiaste de Perse commente le mot *Titus* de plusieurs façons (Perse, *Sat.* 1, 19-21) : il peut désigner un sénateur à cause du roi Titus Tatius, qui donna son nom à l'une des anciennes tribus de Rome (les *Titienses*) ou à cause de la grandeur du membre viril. Sans compter le nom des colombes. Palmer cependant n'exploite pas cette piste⁵⁵, si ce n'est pour dire que le rapprochement implicite suggérerait la grande antiquité du dieu. Mais d'autres comme Herter y voient un dieu gentilice, celui des Titii (1927, p. 429), ce qui donne, entre autres, l'interprétation de la figure barbue du denier de Q. Titius (p. 430-431⁵⁶).

Comme nous l'avons rappelé au début de cet article, il faut imaginer que Varron comme Verrius Flaccus n'avaient à leur disposition, pour leur recherche, que le nom, sous différentes formes, de Mutinus Titinus, un sanctuaire sur la Vélia tombant dans l'oubli, l'appartenance de Mutinus Titinus à une liste de dieux liés au mariage, et un rite de prise d'auspices nuptiaux. Or il existait dans la langue romaine plusieurs mots qu'ils connaissaient et qui avaient trait au sexe masculin, *muto*, *mutunium*, *mutuniatus*, *titus*, et un roi associé à Romulus aux tout premiers temps de Rome, Titus Tatius. Il est tout à fait facile d'imaginer que les rapprochements faits par les modernes l'avaient déjà été par les anciens⁵⁷, que l'estimation de l'ancienneté du culte par Verrius Flaccus vient effectivement du nom de Titus Tatius, et que le caractère phallique a pour origine des mots désignant le sexe. Même sans aller jusqu'à dire que la fonction de Mutinus est inventée par Varron à partir du double nom de la divinité, sa

53. Voir Roscher 1890, col. 204-207, qui recense les différentes interprétations, parfois fantaisistes, des deux noms, et en particulier de Tutunus, rapproché de *tutus*, *tueri*, *tota*, *tuus*.

54. Pour les réflexions sur *titus*, voir aussi Palmer 1974, p. 192-193 et Herter 1927, p. 426-430.

55. Il rejette une suggestion de S. Weinstock (*RE* 6 A2, s. v. *Titii sodales*, 1937, col. 1538-1540), qui envisage (mais envisage seulement) un lien entre les *sodales Titii* et Mutinus Titinus, tentant de saisir le moindre indice pour recréer l'histoire de cette obscure prêtresse.

56. Avec cependant une remarque intéressante p. 431, où Herter se demande si ce n'est pas Titius qui aurait pu confondre son dieu gentilice avec Priape.

57. Palmer le suggérerait notamment pour Titus Tatius (1974, p. 188 et 193).

place spécifique dans la nuit de noces peut lui avoir été attribuée à cause de son nom. Objets et mots obscènes étaient présents dans les mariages, et l'on peut envisager une association de ces rites populaires au nom de Mutinus Titinus. Les matrones ou femmes qui sacrifiaient revêtues de la prétexte, comme de jeunes mariées, pouvaient peut-être inciter à un tel rapprochement.

Conclusion

Mutinus Titinus était un dieu mineur oublié des Romains qui détruisirent son sanctuaire sur la Vélia après 27 av. J.-C. Mais il fut sauvé par deux notices de deux auteurs à leur tour perdues, Varron (*Antiquitates diuinarum rerum*) et Verrius (*De uerborum significatione*). La notice de Varron, utilisée par les chrétiens à des fins polémiques, entraîna saint Augustin à métamorphoser, pour le rendre plus infâme encore, Mutinus Titinus en Priape. La notice fragmentaire de Festus, relue et reconstituée par les philologues et archéologues, multiplia parfois ses lieux de culte (Scaliger, Orsini, Palmer) ou le transforma en Liber (Palmer). Trop mineur pour survivre sous son propre nom, il se métamorphosa donc sous la plume de certains auteurs en dieux proches de sa caractéristique phallique. Son double nom, à l'étymologie incertaine, est interprété aujourd'hui par les linguistes comme se rapportant au sexe masculin et à Titus Tatius, mais il pouvait déjà l'avoir été par Varron et Verrius qui n'avaient pas à leur disposition beaucoup d'indices sur ce culte archaïque et trop peu important pour avoir été sauvé par Auguste. La tradition de ce nom de Mutinus Titinus est donc bien étonnante, puisque ce dieu, voué à disparaître chez ceux qui le vénéraient, a survécu grâce à ses ennemis en religion, les chrétiens, et grâce aux philologues et archéologues désireux de reconstituer la Vélia et d'identifier la figure barbue inconnue d'un denier de Q. Titus.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS J.N. 2002², *The Latin Sexual Vocabulary*, Baltimore (1982¹).
- BÉRANGER J. 1976, c.r. de PALMER 1974, *MH* 33, p. 267.
- BOËLS-JANSEN N. 1993, *La vie religieuse des matrones dans la Rome archaïque*, CEFR 176, Rome.
- CARDAUNS B. (éd.) 1976, *M. Terentius Varro. Antiquitates rerum diuinarum*, 2 vol., Mayence.
- COARELLI F. 1996, s. v. *Mutinus Titinus* in E.M. Steinby (éd.), *Lexicon topographicum urbis Romae* III, Rome, p. 335-336 (6 vol., 1993-2000, abrégé *LTUR*).

- DUBOURDIEU A. 1989, *Les origines et le développement du culte des Pénates à Rome*, CEFR 118, Rome.
- ÉRNOU A., MEILLET A. 2001⁴, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris.
- HERRMANN L. 1962, « Un distique saturnien méconnu, *Priapées* 72, v. 1-2 », *Latomus* 21, p. 371.
- HERTER H. 1927, « De Mutino Titino », *RhM* 76, p. 418-432.
- 1932, *De Priapo*, Giessen.
- LE BONNIEC H. 1974, « Traditions de la culture classique. Arnobe témoin et juge des cultes païens », *BAGB*, p. 201-222.
- (éd.) 1982, *Arnobe, Contre les Gentils* I, CUF, Paris.
- LHOMMÉ M.-K. 2001, « Le *De uerborum significatione*, de Verrius Flaccus aux *Glossaria Latina* de Lindsay : éditions de lacunes, lacunes des éditions », *ŽA* 51, p. 39-62.
- 2003, *Antiquaires et recherches sur la religion romaine à l'époque du Haut Empire : l'exemple du De uerborum significatione de Festus*, thèse ÉPHÉ (inédit).
- 2007, « Varron et Verrius au II^e s. apr. J.-C. », in F. Glinister et C. Woods (éds), *Verrius, Festus and Paul. Lexicography, Scholarship and Society*, BICS Suppl. 93, Londres, p. 33-47.
- 2008, « Constructions culturelles dans les *Priapées*: la séquence centrale *Pr.* 40-42 », in F. Biville, E. Plantade et D. Vallat (éds), « *Les vers du plus nul des poètes... Nouvelles recherches sur les Priapées*, CMO 38, Lyon, p. 139-155.
- LINDSAY W.M. (éd.) 1913, *Sexti Pompei Festi De Verborum Significatu quae supersunt cum Pauli epitome*, Leipzig (réimpr. Stuttgart, 1997 ; notée L).
- LOI V. 1990, s. v. « Lactance », in A. di Berardino (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, p. 1397-1399.
- MCCRACKEN G.E. (trad.) 1949, *Arnobius of Sicca. The Case against the Pagans*, Westminster, Maryland.
- MONAT P. 1986, *Lactance. Institutions divines* I, SC 326, Paris.
- MOSCADÌ A. (éd.) 2001, *Il Festo Farnesiano* (cod. Neapol. IV.A.3), Florence.
- MÜLLER K.O. (éd.) 1839, *Sexti Pompei Festi De Verborum Significatione quae supersunt cum Pauli epitome*, Leipzig (réimpr. en 1880, avec un appendice recensant les corrections proposées depuis 1839 ; réimpr. Hildesheim, 1975, notée M).
- PALMER R.E. 1974, « On Mutinus Titinus. A study in etrusco-roman religion and topography », in R.E. Palmer, *Roman religion and Roman Empire*, Philadelphie, p. 187-206.
- PHILIPS C.R. 2000, « Mutinus Titinus », *Neue Pauly* 8, Stuttgart-Weimar, col. 564-565.
- ROSCHER W.H. 1890, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, 1890-1894 (réimpr. Hildesheim, 1965).
- SALMON E.T. 1976, c.t. de PALMER 1974, *Phoenix* 30, p. 99-100.
- SCHEIDER A. 1968, *Le premier livre ad nationes de Tertullien*, Neuchâtel.
- SEBESTA J.L. et BONFANTE L. (éds) 1994, *The World of Roman Costume*, Madison.

- SINISCALCO P. 1990a, s. v. « Arnobe de Sicca », in A. di Berardino (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, p. 254-256.
- 1990b, s. v. « Tertullien » in A. di Berardino (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, p. 2390-2397.
- TERRENATO N. 1992, « Velia and Carinae: some observations on an area of Archaic Rome », in E. Herring, R. Whitehouse et J. Wilkins (éds), *Papers of the Fourth Conference of Italian Archaeology 4, New Developments in Italian Archaeology, Part 2*, Londres, p. 31-47.
- THURNEISEN R. 1928, *Miszellen* « Zu Mutunus Tutunus », *RhM* 77, p. 335 et 432.
- TRAPÈ A. 1990, s. v. « Augustin d'Hippone », in A. di Berardino (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, p. 299-308.
- TURCAN R. 1976, c.r. de PALMER 1974, *RHR* 190, p. 89-91.
- VERMANDER J.-M. 1982, « La polémique des Apologistes latins contre les dieux du paganisme », *Recherches Augustiniennes* 17, p. 3-128.
- WALTZING J.-P. (éd.) 1911, *Tertullien. Apologétique*, Louvain-Paris.
- (éd.) 1984, *Tertullien. Apologétique*, Paris (CUF, reprise de l'édition de 1931).
- WISSOWA G. 1971, *Religion und Kultus der Römer*, Munich (réimpr. de 1912²).